

l'examen à une autorité en la matière et elle a décidé que l'idée était tellement favorable qu'elle était disposée à acheter le brevet et à poursuivre graduellement les travaux de mise au point.

Les travaux à l'égard d'un réacteur nucléaire ne peuvent pas progresser rapidement. Il s'agit d'une entreprise considérable qui exige beaucoup de temps et il est impossible d'en pousser la fabrication dans le monde à moins d'être certain qu'il existe des approvisionnements d'hélium dans les pays qui aimeraient adopter ce type de réacteurs. A l'heure actuelle je n'ai aucun intérêt financier immédiat dans ce réacteur. Je désire qu'il soit mis au point, mais c'est ma compagnie qui détient maintenant les droits dans le monde entier à l'égard de ce réacteur.

M. BRUNSDEN: Puis-je poser une question complémentaire? Je dois veiller aux intérêts du public canadien et je pose cette question par votre entremise, monsieur, tant à M. Gray qu'à M. Boyd. Quand le public canadien doit-il s'attendre qu'on atteindra le point final dans ce domaine?

Le PRÉSIDENT: Je préférerais que vous posiez la question à M. Gray.

M. BRUNSDEN: J'aimerais avoir une réponse.

M. GRAY: Je ne crois pas que personne ne puisse prévoir à l'heure actuelle le moment où on aura atteint le terme des découvertes dans le domaine de l'expansion nucléaire. Il est certain que le réacteur à eau lourde tout comme le réacteur à gaz à haute température seront surpassés un bon jour. Personnellement, je suis convaincu que le réacteur à eau lourde est plus pratique d'ici quelques années que le réacteur à gaz à haute température. A mon sens, il n'y a aucun doute que ce réacteur à gaz sera mis au point. Je sais qu'on travaille à l'heure actuelle à la réalisation d'un projet et que d'autres sont à l'étape de la conception. Il se peut que ce soit un bon réacteur, mais au stade actuel il ne fait pas notre affaire au Canada. Je regrette de ne pouvoir répondre précisément à la question de savoir quand il sera possible d'aller plus loin dans ce domaine, et je ne pense pas que même M. Lewis y irait d'une prédiction.

M. BRUNSDEN: Parlons des résultats à court terme.

M. GRAY: J'ai donné mon opinion et peut-être que M. Boyd aimerait s'y opposer.

M. STEARNS: Je désire poser une autre question à M. Boyd. J'ai connu la société Arthur D. Little à Cambridge durant quelques années. Est-elle en train à l'heure actuelle aux États-Unis de mettre votre réacteur au point?

M. BOYD: Tout dépend de la façon dont on définit l'expression «mettre au point».

M. STEARNS: Je sais qu'il s'agit d'ingénieurs de recherche, qui ont exécuté plusieurs travaux pour le compte de sociétés dont j'étais employé, mais je ne savais pas qu'ils exécutaient leurs propres travaux de mise au point. Ils donnaient plutôt des conseils plutôt que d'exécuter le travail.

M. BOYD: Ils ont fait leurs propres travaux de mise au point dans certains domaines, et nous continuons d'en effectuer à l'égard de ce réacteur.

M. PITMAN: Je me demande si nous ne pourrions pas examiner le présent mémoire par le début. A la page 2, M. Boyd propose entre autres choses que les domaines de la conception et des travaux de génie en matière d'énergie atomique ne devraient plus relever du gouvernement qui devrait se restreindre à être un organisme de réglementation; il propose que soit institué un ministère de la Science et du Développement technique et que soit nommé un sous-ministre qui serait un scientifique renommé ou un administrateur technique. Cette proposition m'inquiète, étant donné qu'au Canada nous avons réussi à faire en sorte que le domaine de la recherche scientifique nationale ne relève pas de la politique. Elle n'est pas devenue un ballon politique. Les hommes politiques n'exercent aucune pression sur les savants et voilà pourquoi, me semble-t-il, nous